



DOSSIER DE PRESSE

Bilan de la délinquance 2018 et perspectives d'action pour 2019

Préfecture le 22 janvier 2019



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
PRÉFET DE LA GUADELOUPE

Sommaire

Bilan de la lutte contre la délinquance en 2018 : des résultats qui se confirment

Très forte baisse du nombre d'atteintes aux biens	>>> page 2
Le nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique baisse régulièrement depuis 2015 mais demeure un sujet de préoccupation	>>> page 4
Focus sur la zone de sécurité prioritaire (ZSP)	>>> page 5
La lutte contre l'immigration irrégulière	>>> page 6
La lutte contre les stupéfiants et la contrebande	>>> page 6
Sécurité routière : des résultats très encourageants à consolider	>>> page 6

Les perspectives d'action pour 2019

Poursuite du plan de lutte contre la délinquance au travers de la police de sécurité du quotidien	>>> page 8
Accentuer la lutte contre la circulation des armes	>>> page 8
Accentuer la lutte et la prévention des drogues et conduites addictives	>>> page 8
Poursuivre le plan de lutte contre les vols et trafics liés aux véhicules	>>> page 9
Poursuivre la lutte contre les phénomènes de bande	>>> page 9
La lutte contre l'insécurité routière	>>> page 9

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

1

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe

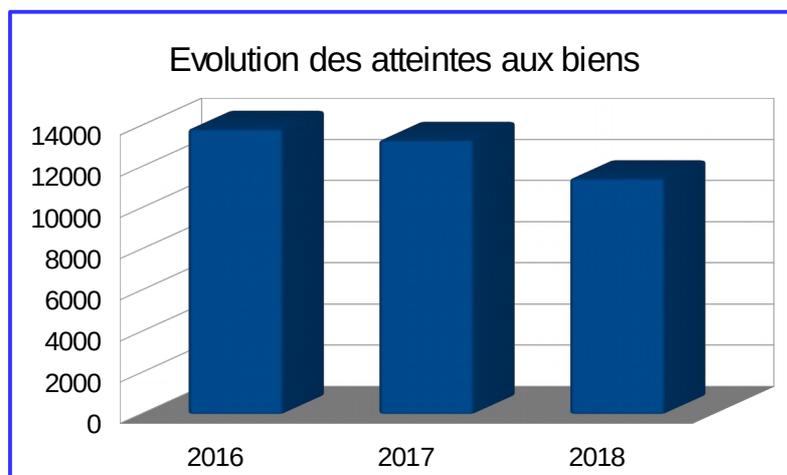


Twitter.com/prefet971

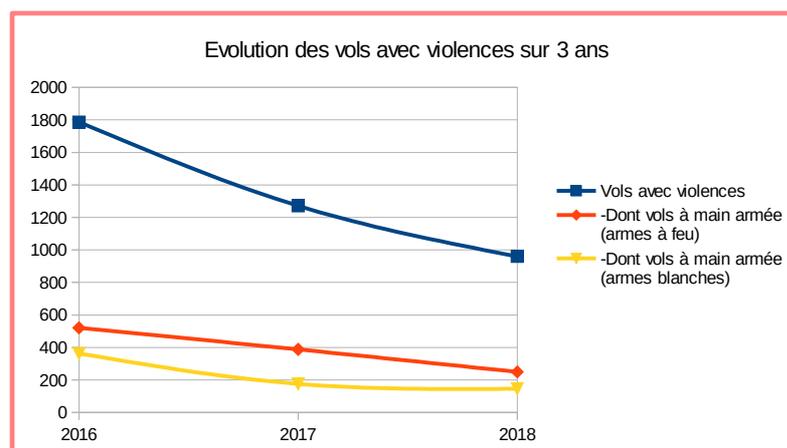
Bilan de la lutte contre la délinquance en 2018 : des résultats qui se confirment

Très forte baisse du nombre d'atteintes aux biens

> La baisse des atteintes aux biens amorcée en 2016 s'amplifie encore en 2018 (11 600 faits contre 13 400 en 2017 ; soit 29 atteintes pour 1000 habitants, contre 31 pour 1000 habitants en moyenne nationale).



Parmi les atteintes aux biens, la baisse des vols avec violences se poursuit (-25 %, avec 1000 faits contre 1 300 en 2017). Ce sont les vols à main armée avec arme à feu qui baissent le plus fortement (-35,6 % (250 contre 388 l'an dernier) et leur nombre a été divisé par 2 depuis 2016 (521). Les vols avec arme blanche diminuent de -17 % (146 faits contre 176).



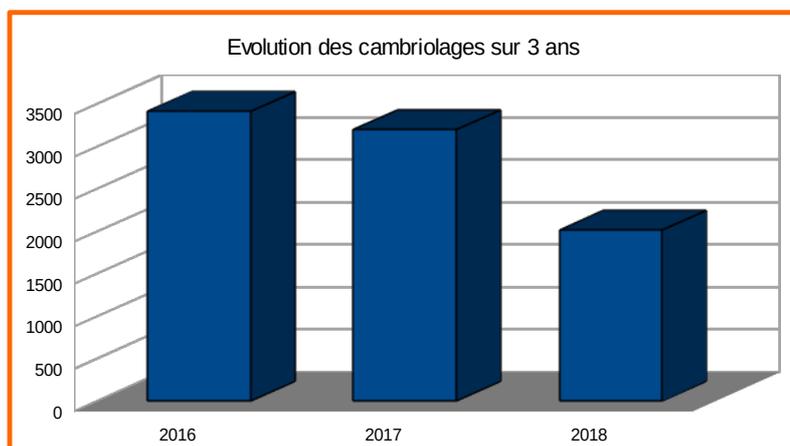
Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

2

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux

Très forte baisse du nombre d'atteintes aux biens (suite)

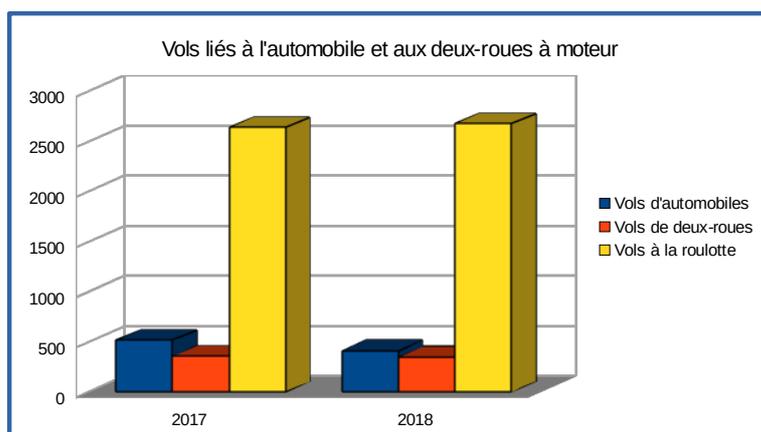


Les cambriolages, qui sont en baisse constante depuis 2013, diminuent encore très fortement en 2018 avec 2 000 faits contre 3 200 en 2017 (-37%). Les campagnes de prévention menées par les autorités et relayées sur les réseaux sociaux, ainsi que le travail d'investigation des services de police et de gendarmerie permettent d'agir efficacement contre cette forme de délinquance.

À ce jour, le nombre de cambriolages est le chiffre le plus bas jamais enregistré.

L'année 2017 présentait un résultat défavorable en matière de vols liés à l'automobile avec une hausse de 10,8 %. En 2018, malgré une tendance à la hausse en début d'année, celle-ci a été stabilisée.

Ainsi, les vols à la roulotte qui constituent près des deux tiers de ces infractions, n'augmentent que de +1,3 % alors que les vols d'automobiles diminuent de près de -20 % et que les vols de deux-roues fléchissent de -2,2 %. Ces résultats sont dus à la mise en œuvre du plan de lutte contre les vols et trafics liés aux véhicules. Toutefois, une plus grande vigilance des propriétaires de véhicules ou de deux-roues à moteur est nécessaire pour réduire sur la durée ce type d'infraction.



Toutefois, une plus grande vigilance des propriétaires de véhicules ou de deux-roues à moteur est nécessaire pour réduire sur la durée ce type d'infraction.

- La baisse des atteintes aux biens s'accroît en 2018 (-14%) ;
- les Guadeloupéens sont moins exposés à ces atteintes qu'à la moyenne des Français ;
- Cette année est marquée par une forte baisse des vols à main armée avec arme à feu (-35,6%) ce qui permet de diviser par 2 leur nombre depuis 2016 ;
- La baisse des cambriolages s'amplifie (-37%).

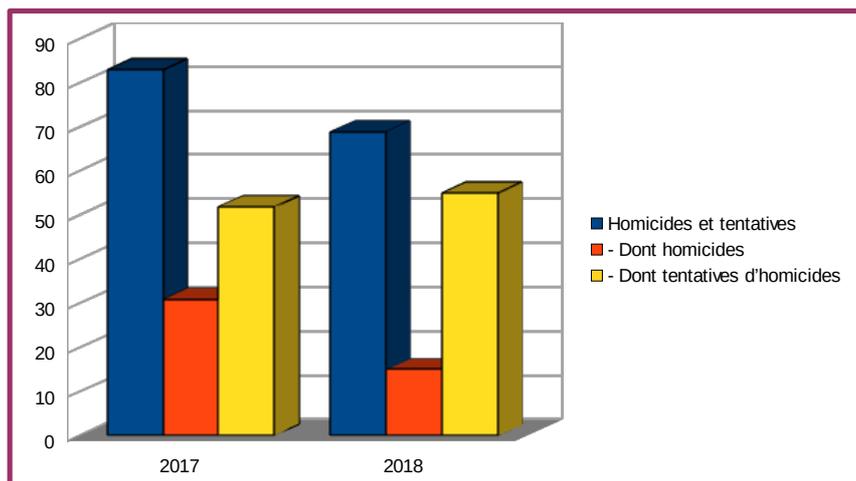
Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

3

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux

Le nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique baisse régulièrement depuis 2015 mais demeure un sujet de préoccupation



Les atteintes volontaires à l'intégrité physique diminuent à nouveau en 2018 (5 730 faits contre 5 870 en 2017, soit -2 %) grâce à une forte baisse des violences physiques crapuleuses (-23% soit 1000 faits contre 1 300 ; depuis le pic de 2015, la chute du nombre de ces infractions est spectaculaire avec -45 %). Toutefois, si l'on dénombre 14 atteintes volontaires à l'intégrité physique pour 1000 habitants en Guadeloupe, ce taux est de 9,42 pour 1000 habitants en France.

La hausse des violences physiques non-crapuleuses de plus de 7 % (3 100 contre 2 900 l'an dernier) est également préoccupante. Cette évolution soulève à nouveau la question du passage à l'acte violent à l'occasion de rapports sociaux conflictuels, mais également de la prise en charge des personnes en errance, marginalisées ou en proie à des troubles du comportement.

Les homicides marquent un net recul en 2018 avec 15 faits contre 31 en 2017, alors que les tentatives d'homicides se trouvent en légère augmentation avec 55 faits contre 52.

- Les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont à nouveau en baisse en 2018 (-2%) ;
- Les violences physiques non crapuleuses sont cependant en hausse de 7% en 2018 ;
- Le nombre d'homicides se réduit (15 en 2018).

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

4

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

PRÉFET DE LA GUADELOUPE

Focus sur la zone de sécurité prioritaire (ZSP) Pointe-à-Pitre/Abymes

> **Les atteintes volontaires à l'intégrité physique** sont en net recul, de près de -20 %.

> **Concernant les atteintes aux biens**, tous les indicateurs sont à la baisse :

- 50 % pour les vols à main armée
- 10 % pour les vols avec violences sans armes
- 22 % pour les vols avec effractions.

La lutte contre les vols à main armée et les vols avec violence sans arme étaient le cœur de cible de la nouvelle stratégie mise en place avec le plan sécurité Outre-mer. Les résultats se confirment donc en 2018 avec des résultats remarquables.

Les vols liés à l'automobile et aux deux-roues à moteur sont en baisse (-6% avec 449 faits contre 480) ainsi que les destructions et dégradations (-39 % avec 112 faits contre 184).

- Tous les indicateurs dans les quartiers de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) de Pointe-à-Pitre/Abymes sont à la baisse ;
- Les résultats sont remarquables pour les vols à main armée avec près de - 50 % de baisse ;
- Les atteintes volontaires à l'intégrité physique chutent de près de -20%) ;
- Les violences physiques crapuleuses diminuent le plus (-20%) mais les violences physiques non crapuleuses diminuent également (-16%).

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

5

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



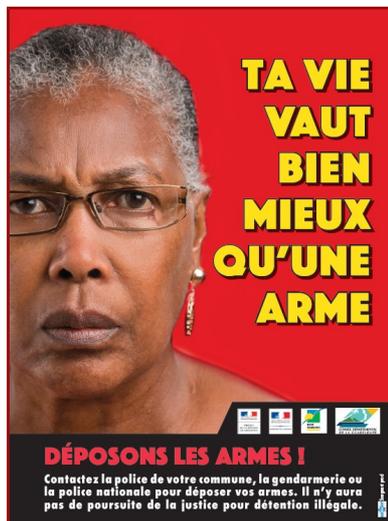
Twitter.com/prefet971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

PRÉFET DE LA GUADELOUPE

La lutte contre la circulation des armes



> La campagne « Déposons les armes », qui s'est déroulée du 15 novembre au 31 décembre 2018, a produit des résultats remarquables avec la remise de 104 armes à feu et près de 3 600 munitions. Pour mémoire, la première campagne « Déposez les armes » a été lancée en 2013 en Guadeloupe. De 2013 à 2017, les campagnes ont permis de détruire près de 700 armes et de 7500 munitions. Intitulée « Déposons les armes », la campagne 2018 incitait la population à venir déposer volontairement ses armes en gendarmerie, dans les commissariats ou auprès de la police municipale de leur commune, sans crainte de s'exposer à des poursuites pour détention illégale.

> Pour compléter cette action, la lutte contre la circulation des armes, les contrôles opérés par les forces de l'ordre ont permis la saisie de près de 200 armes à feu en 2018.

La lutte contre l'immigration irrégulière

> Le nombre d'étrangers en situation irrégulière interpellés par la direction départementale de la police aux frontières (DDPAF) est en hausse de près de 7 % en 2018 (788 en 2018 contre 739 en 2017).

Le nombre d'éloignements est également en augmentation (+11 %) soit 196 éloignements en 2018 contre 177 en 2017.

> La lutte contre les filières a également permis de démanteler 2 filières d'immigration clandestine en Guadeloupe organisant l'entrée des clandestins sur le territoire par la voie maritime depuis la Dominique.

> Par ailleurs les procédures liées à l'emploi d'étrangers sans titre de travail restent stables avec 78 procédures dans les secteurs du bâtiment, du commerce et de l'agriculture.

La lutte contre les stupéfiants et la contrebande

Les infractions à la législation sur les stupéfiants constatées par les services de police et de gendarmerie sont en hausse significative en 2018 (+40 % : 1 523 affaires contre 1 109 en 2017) grâce à un renforcement des contrôles sur ce type d'infractions. Il convient d'y ajouter les constatations opérées par les services douaniers et par le groupe d'intervention régional avec plus de 200 affaires et une hausse des saisies de cocaïne et de résine de cannabis, pour un total de 500 kg de produits stupéfiants saisis, en majorité de la cocaïne. A noter en outre une « belle affaire » de 468 kg de cocaïne saisis sur un cargo à Jarry en avril 2018.

L'accent a été mis également en 2018 sur la saisie des avoirs criminels avec des résultats exceptionnels : doublement des saisies, atteignant 11 M€ contre 5M€ en 2017.

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

6

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe

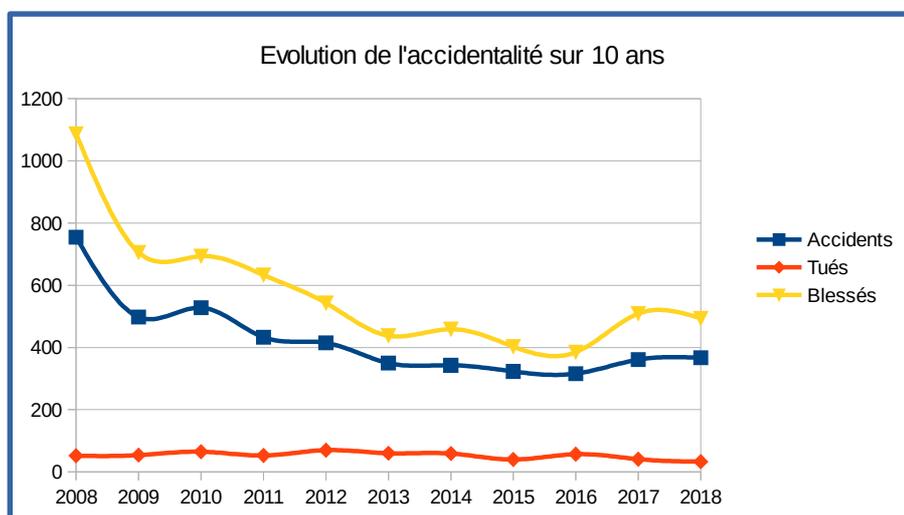


Twitter.com/prefet971

Sécurité routière : des résultats très encourageants à consolider

En 2018, le nombre de tués sur les routes de Guadeloupe est à nouveau en baisse avec 33 tués contre 41 en 2017, ce qui représente le meilleur résultat jamais atteint.

Cependant, ce bilan est fragile avec un nombre d'accidents qui demeure en légère augmentation (+3%) et avec la persistance de facteurs aggravants spécifiques comme le non-port des accessoires de sécurité (ceinture, casque), ou la prévalence de la consommation d'alcool au volant.



Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

7

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

PRÉFET DE LA GUADELOUPE

Lutte contre la délinquance, les perspectives 2019

Poursuite du plan de lutte contre la délinquance au travers de la police de sécurité du quotidien :

Celui-ci a été lancé en septembre 2016, ses effets se sont confirmés en 2018. La police de sécurité du quotidien vient renforcer ses axes de travail :

> occuper la voie publique et donner davantage de visibilité aux dispositifs opérationnels dans les lieux et aux moments les plus sensibles ; le contact police/population doit ainsi devenir une réalité du quotidien (poursuite des patrouilles équestres et développement des dispositifs « participation citoyenne » et « commerçants vigilants »).

> accroître le potentiel d'investigation pour mettre hors d'état de nuire les auteurs des faits délictueux ; les réflexions, en cours, sur le transfert de compétence de Capesterre-Belle-Eau à la gendarmerie permettra en ricochet de renforcer les moyens d'investigation à Pointe à Pitre où le besoin se fait le plus sentir ;

> développer le partenariat avec les élus et les collectivités locales (coproduction de sécurité), mais également avec tous les acteurs associatifs, socio-économiques et institutionnels, qui œuvrent en faveur de public en difficultés.



Accentuer la lutte contre la circulation des armes

- Renouvellement de la campagne « déposons les armes » et lutte contre les armes détenues illégalement.

Accentuer la lutte et la prévention des drogues et conduites addictives

- L'objectif est de réduire leur effet sur le développement des trafics qui sont à l'origine d'une part importante des faits de violence. Ceci permettra également de travailler sur un des facteurs qui favorise la marginalisation des consommateurs et les violences physiques non crapuleuses, notamment les violences intrafamiliales, ainsi que les conduites à risque en matière d'accidentalité routière.

Poursuivre le plan de lutte contre les vols et trafics liés aux véhicules

- Ce plan se concentrera notamment sur la lutte contre l'économie souterraine liée aux véhicules en développant les relations avec les professionnels (fourrières, établissements de contrôle technique...).

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

8

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

PRÉFET DE LA GUADELOUPE

Poursuivre la lutte contre les phénomènes de bandes

- Ces actions se poursuivront en lien avec l'administration pénitentiaire.

La lutte contre l'insécurité routière

- Le déploiement des radars-tourelles qui va débuter en ce début 2019 va permettre de pacifier l'usage de la route. Si le nombre de radars ne va pas changer (20 actuellement), à terme, plus d'une centaine de sites possibles seront opérationnels avec des radars équipés alternativement. Il s'agit donc d'une politique dissuasive qui vise à rendre inutile l'accélération au-dessus de la vitesse autorisée après le franchissement d'un radar. En outre, d'ici quelques années, ces radars permettront de relever de nouvelles infractions qui sont de véritables fléaux en Guadeloupe : non-port des accessoires de sécurité (ceinture, casques), usage du téléphone au volant notamment.
- Le travail partenarial avec les élus et les forces vives du territoire est en cours pour travailler à la mise en place de nouveaux outils de prévention qui se concrétiseront dans le cadre du plan départemental d'action de la sécurité routière, dont un appel à projet est en cours.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Contact presse :

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

9

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32